

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 mars 2019

---

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS1544

présenté par  
M. Mesnier, rapporteur

-----

### ARTICLE 11

À la première phrase de l'alinéa 48, après la deuxième occurrence du mot :

« informatique »

insérer les mots :

« , aux fichiers ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.